Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische

Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

Band: 169 (2003)

Heft: 5

Artikel: Der Chefredaktor im Gespräch mit dem Koordinator Sicherheit

"Gipfelkonferenz Evian": Pierre Aepli

Autor: Aepli, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-68666

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

... dem Koordinator Sicherheit «Gipfelkonferenz Evian»

Pierre Aepli

(Mitarbeit: Heinrich L. Wirz. Er wird über den Schutz der Konferenz in der Nr. 7/8 berichten.)



Quelles sont les caractéristiques de l'événement?

Par rapport à d'autres engagements de sécurité en Suisse, celui-ci se distingue en premier lieu par ses dimensions géographiques: les trois cantons lémaniques sont impliqués et vont avoir chacun à mettre en place des dispositifs de sécurité s'intégrant dans le concept global. Nous n'avons donc pas affaire à une aide de cantons confédérés en faveur de celui dans lequel se déroule l'événement, comme à Davos ou à Genève lors de la conférence de 1985, mais bien à un cas à coordonner entre plusieurs partenaires.

En second lieu, la dimension internationale constitue une nouveauté puisque le Sommet d'Evian est organisé par la France, sur son territoire, et que la Suisse, si elle n'est théoriquement qu'indirectement concernée, pourrait toutefois se voir très directement confrontée à des problèmes de sécurité et d'ordre publics si pour différentes raisons les manifestations de protestation devaient se dérouler non pas sur sol français mais bien dans notre pays.

L'opposition que suscite en effet ce dizaines de type centaines de rencontre, et le rassemblement de milliers, voire de de milliers d'opposants à la mondialisation provenant de plusieurs pays européens, offrent aux groupes extrémistes l'occasion de faire étalage de leur violence sous l'œil des caméras du monde entier. Le risque terroriste ne saurait non plus être négligé, sans parler des mesures à prendre pour assurer la protection des délégations qui logeront en Suisse. De ce fait, ce sommet présente pour notre pays une ampleur et des risques vraisemblablement supérieurs à ceux qu'il a connus jusqu'à aujourd'hui.

Enfin, la Confédération est bien entendu fortement sollicitée puisqu'il lui revient en particulier de traiter les aspects diplomatiques de l'événement, d'apporter une aide aux cantons impliqués et de financer une partie des coûts entraînés.

Quels sont les enjeux pour la Suisse?

Il ne sont pas apparents puisque, comme déjà dit, la Suisse n'est qu'indirectement concernée. Toutefois, la population de l'arc lémanique risque de subir de nombreux désagréments dus aux mesures et dispositifs de sécurité que devront être mis en place. Certains avantages devraient cependant être retirés de cette opération par les hôteliers de la région et la diplomatie suisse devrait aussi pourvoir tirer profit des contacts noués à cette occasion avec les Chefs d'Etat hébergés sur son territoire.

Comment cet événement est-il ressenti dans la région concernée?

Il faut dire honnêtement que la population et certains de ses édiles n'y voient que des désavantages. Les craintes exprimées sont de trois ordres: les coûts, les risques de violence et les perturbations à la vie quotidienne, notamment dans les domaines de la navigation et de la circulation.

Ce climat, peu favorable à ce jour, pourrait profiter aux opposants et un gros travail d'information et de communication devra être fait pour expliquer le pourquoi de l'engagement de la Suisse en faveur de l'organisation du Sommet d'Evian et celui d'un certain nombre de restrictions.

Quels sont les problèmes et les difficultés ressortissant à la sécurité de cet événement?

Disons qu'ils sont de type classique pour la Suisse car liés à notre système politique et à la répartition des compétences dans le domaine de la sécurité qui en découle, c'est-àdire juxtaposition d'acteurs indépendants ne disposant pas, considérés individuellement, des moyens nécessaires pour maîtriser un dispositif d'une telle envergure d'où recours à l'entraide confédérale, à l'appuie de l'armée et à la mise en place de structures de coordination à différents échelons. Si l'habitude de travailler de cette manière facilite grandement les choses, il n'en demeure pas moins que des frottements dus à des susceptibilités parfois exacerbées peuvent survenir.

La dimension internationale et la collaboration étroite qu'elle implique avec la France dans la gestion des mesures de sécurité, soulèvent de nombreux problèmes, non seulement dans la conduite des engagements aériens, mais encore dans la collaboration terrestre et dans celle à mettre en place sur le lac. Il est aussi possible que les forces suisses et françaises aient à gérer ensemble une grande manifestation transfrontalière. C'est la raison pour laquelle de nombreux points juridiques délicats doivent être examinés et que les structures de conduite des deux côtés de la frontière, doivent être coordonnées et exercées.

Peut-on déjà tirer certains enseignements?

A ce stade, j'en vois quatre:

La première remarque est l'importance prise par la communication. Il s'agit d'expliquer le pourquoi de la participation suisse à l'organisation du Sommet d'Evian, faire comprendre aux riverains la nécessité des restrictions apportées à leur vie quotidienne et aussi éviter d'amplifier l'image répressive des dispositifs de sécurité. Il faut convaincre qu'ils sont indispensables pour assurer le respect des obligations internationales de la Suisse, mais aussi pour éviter les troubles à l'ordre public et par là, permettre l'expression démocratique de l'opposition au Sommet d'Evian.

Deuxièmement, les structures mises en place sont complexes de par la nature des problèmes à traiter, non seulement dans le domaine de la sécurité, mais également sur les plans politique, diplomatique, juridique et financier. Le nombre des intervenants et l'organisation fédéraliste de notre pays exigent des structures de coordination nombreuses qui, si elles sont indispensables, sont lourdes.

Le troisième enseignement a trait à l'insuffisance des moyens policiers pour faire face à une manifestation d'une telle ampleur. Il ne s'agit pas seulement du nombre de policiers, mais encore de leur équipement et de leur instruction au maintien de l'ordre.

La dernière remarque met en lumière l'aide indispensable de l'armée. Mais comme la plus belle fille ne peut donner que ce qu'elle a, la troupe ne peut accomplir que certaines missions bien précises, notamment celles qui ne risquent pas de l'entraîner dans des affrontements avec les manifestants. De ce fait, l'appui qu'elle apporte aux forces de police ne peut être que partiel.

Ceci posé, j'en conclus que nous devrons analyser de façon très approfondie les expériences faites dans la préparation et la conduite du Sommet d'Evian pour, cas échéant, réexaminer notre politique de sécurité, le rôle et les missions des différentes parties impliquées dans cette dernière, la répartition des fonds entre elles et les aménagements éventuels à apporter à notre organisation fédéraliste dans le domaine de la police et de la justice afin de les adapter aux nouveaux défis auxquels se trouvent confrontés aujourd'hui les responsbles de la sécurité de notre pays.